



## Grandes cultures

### Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

#### Maïs

- **Stade** : variable, début floraison pour les plus avancés du réseau.
- **Pyrale** : vol en baisse, larves en cours de développement. Surveillez les maïs semences et spéciaux.
- **Sésamie** : Fin du 1<sup>er</sup> vol. Surveillez les maïs semences et spéciaux.
- **Cicadelle verte** : faibles attaques.

#### Diabrotica

La surveillance est de mise. Cliquez si [vous souhaitez nous aider à surveiller ce ravageur](#)

#### Tournesol

- **Enquête des parcelles de tournesol** : un premier bilan.
- **Tournesol sauvage** : la floraison, le bon moment pour les observer.
- Orobanche cumana : **à surveiller, notamment dans les secteurs historiques**

#### Toutes cultures

- Ambrosie : **mesures de gestion**, arrêté préfectoral signé en Charente et en Deux-Sèvres.

[Signaler sa présence pour évaluer son ampleur](#)

<http://www.signalement-ambrosie.fr/>

**N°21**  
09/07/2019



#### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
FREDON Poitou-Charentes  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

#### Animateurs délégués

**Céréales à paille et Maïs**  
Sandrine REGALDO et Romain TSCHÉILLER / ARVALIS  
[s.regaldo@arvalis.fr](mailto:s.regaldo@arvalis.fr)  
[r.tscheiller@arvalis.fr](mailto:r.tscheiller@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

#### Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

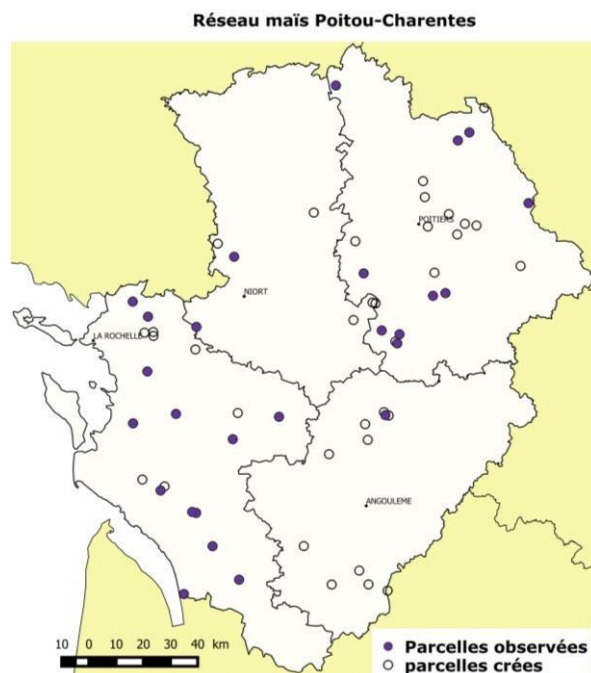
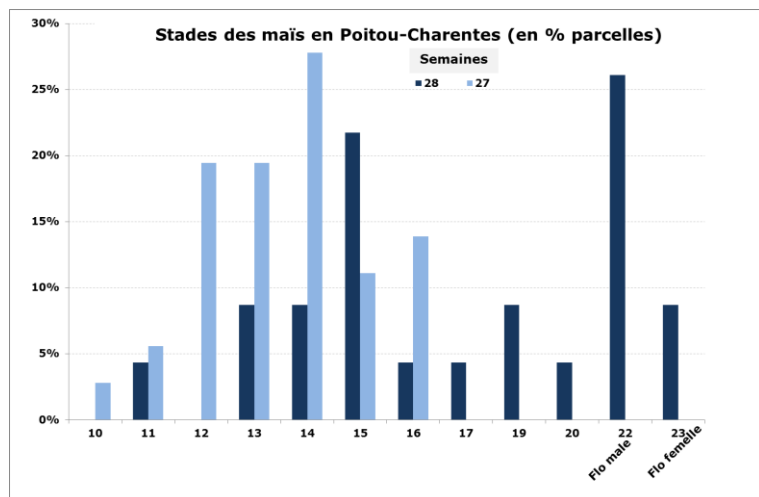
Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N°X  
du JJ/MM/AA »



# Maïs

## • Stade phénologique et état de la culture

Les stades s'étendent de 11 feuilles à floraison femelle. Près de 1/3 des parcelles du réseau est en cours de floraison. Bien que les températures de ces 2 dernières semaines soient favorables au maïs, son développement devient limité à cause du stress hydrique dans les sols légers (avec peu de RU). La situation sanitaire est globalement satisfaisante.






## • Pucerons

Aucun développement de puceron n'est observé dans les parcelles du réseau.

### Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-après, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. <b>Observez à la face inférieure des feuilles</b></p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des <b>cornicules qui sont noires</b></p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. <b>Zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

### Évaluation du risque :

Le risque est globalement faible. À surveiller.

## • Cicadelles du maïs

Des symptômes d'attaques sont observés dans 2 parcelles sur les niveaux 6 et 7.

### Période et seuil indicatif du risque :

Dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures. On considère que la nuisibilité devient significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).



Chaque ponctuation blanche correspond à une cellule dont le contenu a été aspiré par les cicadelles.

### Évaluation du risque :

Pour le moment, les attaques dépassent rarement les feuilles du milieu, **le risque est donc globalement faible**. Les attaques sont très visuelles et assez fréquentes. Seules des attaques plus intenses, lorsque la feuille de l'épi commence à présenter des ponctuations blanches peuvent causer des dégâts significatifs.

## • Pyrale

22 pièges à phéromone et 2 pièges lumineux ont été observés respectivement sur un total de 45 et 6 pièges mis en place. Dans ces pièges, nous enregistrons pour cette semaine :

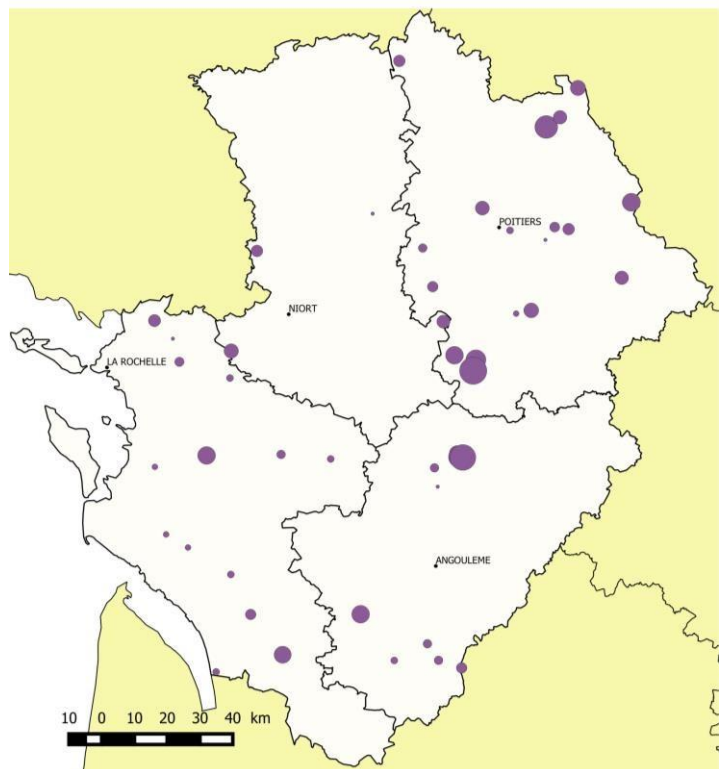
- Dans les pièges à phéromone : 43 papillons au total dans 7 des 22 pièges observés, avec une moyenne de 2 papillons par piège, contre 3 pour chacune des 2 semaines dernières, le vol est en baisse.
- Dans les pièges lumineux : 2 papillons dans les 2 pièges, 14 papillons ont été capturés la semaine dernière dans le piège de Blanzay (86).

Les attaques larvaires ont été signalées dans quelques parcelles, les larves des stades L3 ou L4 sont maintenant à l'intérieur des tiges (peu baladeuses).

### Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°42-bilan maïs 2018](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Pyrale : total des captures par piège (min 1, max 60)



### Évaluation du risque :

Le vol continue à diminuer ce qui confirme l'occurrence du pic pendant la semaine 25 en Poitou-Charentes avec un retard pour la Vienne. Les larves sont majoritairement à des stades avancés et sont peu baladeuses sur la plante. La gestion de ce ravageur n'est plus justifiée actuellement.

Pour les maïs semences ou spéciaux, il convient de maintenir la surveillance de ce ravageur notamment pour le 2<sup>ème</sup> vol et les attaques des larves de 2<sup>ème</sup> génération.

## • Sésamie

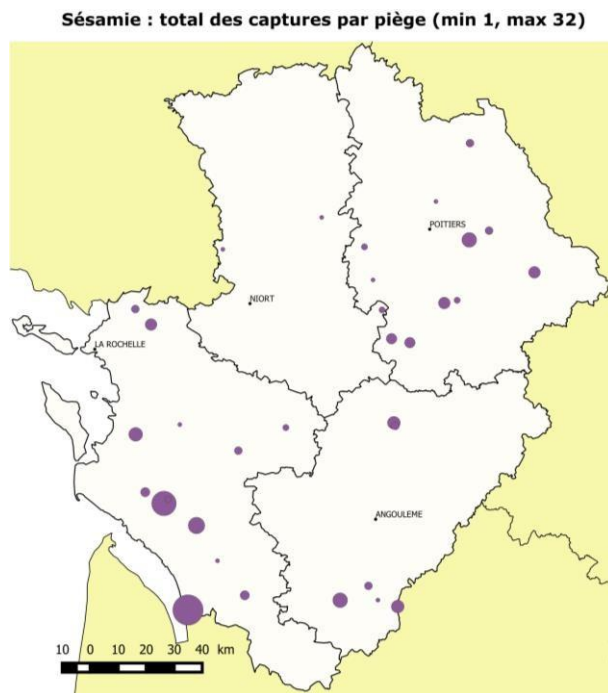
22 pièges à phéromone et 2 pièges lumineux ont été observés respectivement sur un total de 47 et 6 pièges mis en place. Dans ces pièges, nous enregistrons pour cette semaine :

- Dans les pièges à phéromone : 1 seul papillon pour les 22 pièges observés cette semaine, avec une moyenne de 0,05 papillon par piège.
- Dans les pièges lumineux : 2 papillons dans 1 des 2 pièges.

Les captures continuent à baisser en Poitou-Charentes et se maintiennent à un niveau très faible.

Les larves sont maintenant majoritairement à des stades avancés, celles au stade baladeur (jeunes larves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> stade) sont rarement présentes ces derniers jours.

**Seuil indicatif du risque :** il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°42-bilan maïs 2018](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.



### Évaluation du risque :

Le vol est terminé, les larves de 1<sup>ère</sup> génération sont majoritairement à l'intérieur des tiges rendant la lutte peu efficace.

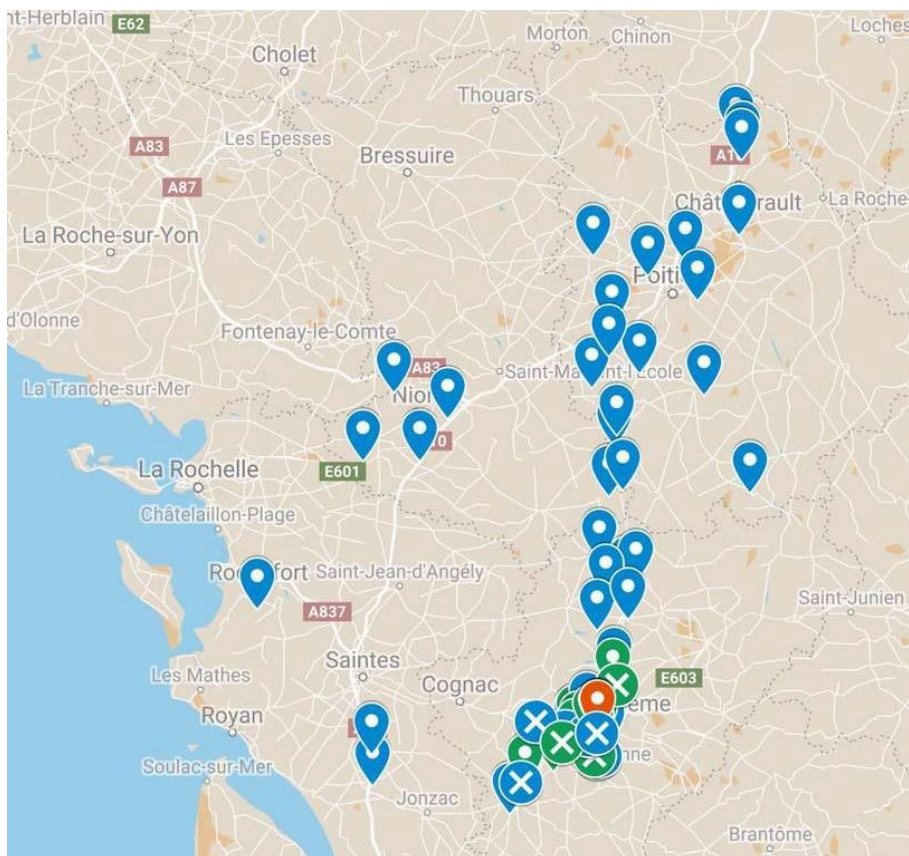
Le risque est modéré à fort dans les secteurs connus pour des attaques habituelles de sésamies, notamment dans la moitié sud de Poitou-Charentes. Pour la partie nord Poitou-Charentes, le risque est modéré dans les secteurs où les attaques de sésamies ont été significatives lors des précédentes récoltes.



## Chrysomèle du maïs

La surveillance de ce ravageur, qui est en cours en Poitou-Charentes, a pour objectif de détecter les nouvelles infestations et leur évolution. Elle permet d'alerter les producteurs et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter le développement de ce nouveau ravageur. Elle repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens (Chambres d'agriculture, des Coopératives et des négoce) qui assurent le suivi des pièges, l'information ainsi que la coordination du réseau sont assurées par la FREDON (OVS du végétal).

Cette surveillance concerne la majorité des zones à risque habituellement suivies les années précédentes ainsi que le centre Charente, récemment infesté, et où le piégeage est en cours d'intensification. Il est important de vérifier la présence de ce ravageur dans toutes les parcelles de maïs en centre Charente.



Réseau de piégeage en 2018 (pièges négatifs en bleue)

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore très faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

**Pour participer à cette surveillance et connaître la situation de votre parcelle, ou votre commune, activez le lien ci-dessous ou contactez-nous rapidement.**  
<https://www.fredonpc.fr/diabrotica>

# Tournesol

## • Enquête des parcelles de tournesol

En ce début juillet, l'enquête recense 161 parcelles observées entre le 27 mai et le 27 juin. Le réseau BSV Poitou-Charentes contribue pour 14 % et Terres Inovia pour 86 %.

*Merci aux partenaires Chambre d'Agriculture de Charente et Charente-Maritime et Soufflet Agriculture pour leur participation à cette enquête terrain via le réseau BSV Poitou-Charentes ainsi que les techniciens de la station du Magneraud.*

### Caractéristiques des parcelles

Pour ce mois d'observation, les tournesols sont répartis pour 70 % en phase végétative et 30 % en phase bouton floral. Dans près de la moitié des situations, le peuplement est très homogène (48 %). Malgré les attaques fréquentes d'oiseaux, **le peuplement est homogène à très homogène pour 83 % des parcelles.**

Seulement 5 % des situations sont irrigables. Bel effort pour la culture, **43 % des tournesols sont binés** (43 % non binés et 14 % information non disponible).

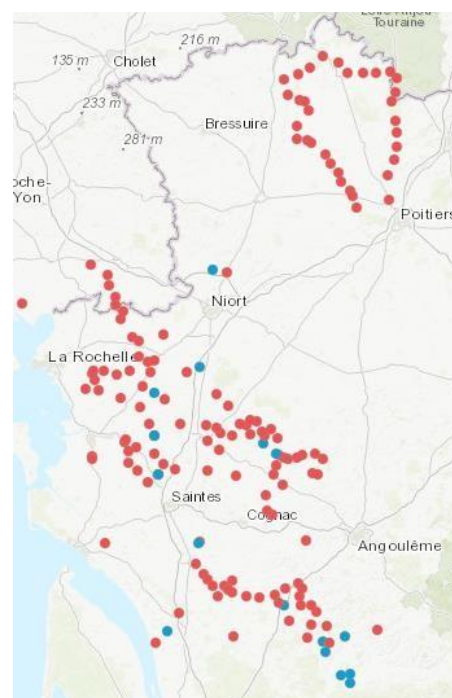
### Maladies

Le **mildiou** est assez fréquent cette année, **9 % des parcelles sont touchées** (15 points bleus sur la carte). L'infestation reste limitée avec moins de 5 % des plantes contaminées pour 80 % des situations concernées.

Les autres maladies de début de cycle restent discrètes : 3 % de phomopsis, 2,5 % de verticillium, quelques signalements d'albugo et absence de phoma.

#### Carte de présence du mildiou sur tournesol au 28/06

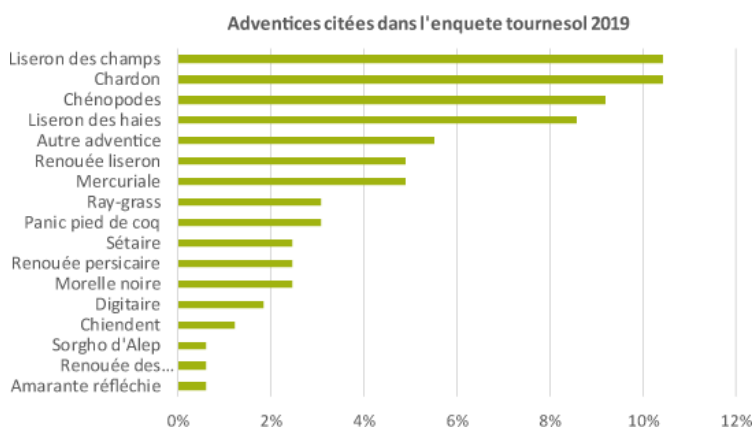
(Point bleu=mildiou présent / point rouge=mildiou absent)  
(Terres Inovia)



### Adventices

L'enherbement semble maîtrisé car **70 % des parcelles sont propres**, 22 % moyennement sales et 8 % sales. Les adventices spécifiques restent anecdotiques : 3 % d'ambrosie à feuille d'armoise ; environ 1 % de datura stramoine, de tournesol sauvage et de xanthium. Au niveau des adventices classiques, la diversité et la fréquence sont plus importantes :

#### Adventices signalées dans le tournesol au 28/06 (Terres Inovia)



Le podium comprend liserons, chardons et chénopodes – résultat habituel pour le secteur. Les renouées, les graminées estivales, la morelle noire et la mercuriale sont moins fréquentes. L'orobanche cumana n'est pas observée pour le moment. Aucune carence en bore n'est signalée.

## • Tournesol sauvage

La floraison du tournesol est le bon moment pour repérer si vos parcelles sont infestées de tournesols sauvages. Cette grande adventice (souvent supérieure à 2 m) dépasse de la culture de vente, est ramifiée et polyflore (absence de capitule dominant). Les tiges, pétioles et parfois capitules peuvent être violacés.

Si vous observez quelques pieds de tournesols sauvages, il est urgent d'agir avant l'envahissement. En effet, l'infestation est rapide et très nuisible : 2-3 retours du tournesol suffisent à infester la parcelle !

**Inflorescence de tournesol sauvage**  
(Terres Inovia)



Pour aller plus loin :

[Fiche tournesols sauvages](#)

[Lutter contre les tournesols sauvages](#)

## • Orobanche cumana

Plante parasite qui se fixe sur les racines du tournesol, sa présence est avérée en France depuis 2007. Dépourvue de chlorophylle, elle détourne les nutriments de son hôte à son profit impactant fortement le rendement du tournesol. Présente localement en Poitou-Charentes, il faut rester vigilant sur son évolution et vérifier sa présence dans les tournesols pour mettre en œuvre les moyens de lutte adaptés.

Terres Inovia réalise une enquête de surveillance sur la propagation de l'orobanche cumana en France. Merci de renseigner les parcelles touchées [ici](#). Cela permet un suivi dynamique du parasite, notamment pour les nouveaux secteurs touchés.

*Seule la synthèse par commune du niveau d'infestation sera communiquée sur le site et servira à mettre à jour la carte de présence de l'orobanche cumana. Toutes les autres informations individuelles resteront confidentielles. [Participez au suivi des zones à orobanche cumana](#).*

**Orobanches Cumana - secteur de Sablonceaux (17) – septembre 2016** (Terres Inovia)



Pour aller plus loin :

[Plaquette orobanche cumana](#)

[Mieux connaître l'orobanche cumana](#)

[Orobanche cumana : utiliser des solutions adaptées à votre situation](#)

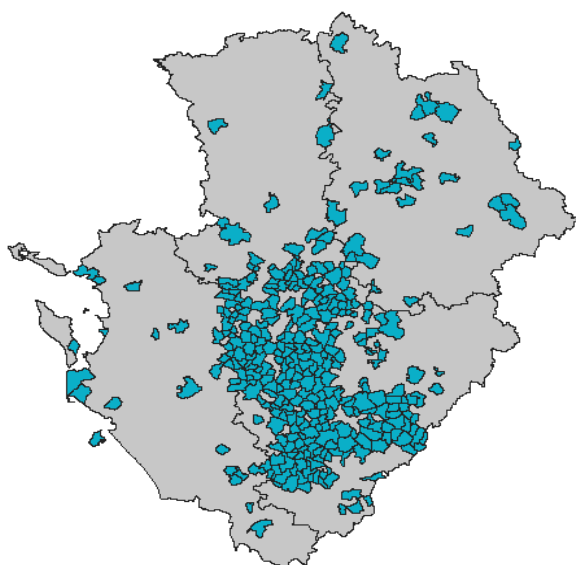


## Toutes cultures : Ambroisie

*Ambrosia artemisiifolia* L. est observée en Poitou-Charentes dans différents milieux, sur nombreuses cultures et montre une acclimatation à la culture du tournesol. Outre son effet concurrentiel, cette plante émet un pollen très allergisant engendrant des effets néfastes sur la santé dans les régions les plus touchées.

Les premières allergies apparaissent déjà alors que l'espèce reste cantonnée dans certains secteurs de Poitou-Charentes. Les informations sur la reconnaissance, les facteurs favorables à la dissémination de ce parasite ainsi que des recommandations pour la lutte contre cette adventice sont déclinées dans la note nationale consultable par le lien suivant : [Note nationale BSV : Ambroisie](#).

Etat des connaissances sur la présence communale d'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Poitou-Charentes - Avril 2018



### Légende

- Commune possédant au moins une observation d'Ambrosie à feuilles d'armoise
- Poitou-Charentes

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - Avril 2018 - Source des données : SIFlore et Atlasanté

### Source : Observatoire national des Ambrosies

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. D'ores et déjà, cet **arrêté existe en Charente et vient d'être signé dans les Deux-Sèvres**.

Un repérage précoce de ces espèces est déterminant pour les contenir. Outre les zones historiques pour *Ambrosia artemisiifolia*, la cartographie ci-dessus pointe bien la présence de petits spots ci et là. Une attention particulière pourra être portée pour gérer ces sites isolés et sur la dissémination d'*Ambrosia trifida* et *Ambrosia psilotachya* dans la région (présentes toutes les deux en Gironde). En cas de détections d'une de ces espèces, il est impératif de les signaler sur la base ci-dessous ou d'informer l'animateur BSV Grandes Cultures (Khalid KOUBAÏTI).

Plus d'informations : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/article/la-legislation-et-la-reglementation>

### **Dispositif réglementaire de lutte contre les ambrosies**

Suite à la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, un nouveau dispositif réglementaire national spécifique à la lutte contre **les ambrosies** a été intégré dans le code de la santé publique (CSP) pour réduire le risque d'allergies l'été. L'article D.1338-2 compte plusieurs mesures, parmi lesquelles figurent :

- La **surveillance** de la présence des espèces et l'évaluation de leurs impacts sur la santé humaine et les milieux ;
- La **prévention** de leur développement et de leur prolifération ;
- La **gestion** et l'entretien de tous les espaces, agricoles ou non, où se développent ou peuvent se développer ces espèces ;
- La **destruction de spécimens** de ces espèces dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et leur reproduction ;
- La prise de **toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens** ;
- L'information du public.



## « Signalement AMBROISIE »



**Contribuez à la réalisation d'une carte des Ambroisies**

**Inscrivez-vous sur le site**

**<http://www.signalement-adventices.fr/>**

**Adressez une photo géo localisée depuis votre Smartphone**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, Bellanné SA, Bienaimé négoce, CA16, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, Ets Nau, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, GEVES, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia, VSN Négoce.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*